RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2023

DISPOSITIF D'ACCUEIL ET RELAIS

Chemin de Bernicot 69230 Saint Genis LAVAL 04 78 56 74 12

Directrice: Chloé DUJARDIN

Association ACOLEA

14 rue de Montbrillant 69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri Lopez



1. Activité et Personnel

1.1 Activité

Cela fait une année que le Dispositif d'Accueil et de Relais accompagne des enfants sur deux sites de la Métropole de Lyon. Une maison se situe à Saint-Priest, au 36 rue Hector Berlioz et l'autre à Rillieux la Pape, au 43 bis montée Castellane. La troisième maison, ouvrira ses portes au mois de septembre 2024 sur la commune de Charly.

Chacune des maisons accueille 5 enfants en place pérenne et 1 place d'accueil Relais (place réservée pour les enfants accueillis en famille d'accueil). Depuis le 2 novembre 2023, il a été acté par la Métropole le fait que nous passions à 6 places pérennes sur Saint-Priest et que nous gardions une place relais sur Rillieux.

L'ensemble des places pérennes est pourvu. La file active reste importante.

Sur la maison de St Priest :

5 enfants âgés de 10 à 15 ans, 2 filles et 3 garçons

2 jeunes filles sont rentrées en famille, auprès de tiers digne de confiance, à la fin de l'année scolaire 2023. 2 autres jeunes filles, ont rejoint le lieu de vie durant l'été 2023, favorisant ainsi un équilibre dans la maison (mixité, âge).

Sur la maison de Rillieux :

5 enfants âgés de 9 à 13 ans, 2 filles et 3 garçons.

Les enfants sont accompagnés au quotidien par 4 professionnels : 1 responsable permanent lieu de vie, qui vit sur place dans un logement de fonction et 3 permanents lieu de vie. Ils travaillent en continue sur des périodes de 72 heures consécutives, assurant ainsi la permanence de lien et la continuité dans l'accompagnement des enfants. Cette année nous avons accueillie pour la première fois depuis l'ouverture une stagiaire éducatrice spécialisée sur la maison de Rillieux la Pape pour un stage d'un an. Il est tout de même nécessaire qu'il y ait sur chaque équipe au moins un professionnel diplômé (ES, ME).

L'objectif du projet est de garantir une continuité et une permanence de lien dans l'accompagnement des enfants accueillis. C'est un réel bénéfice pour les enfants. Cette stabilité leur apporte une sécurité certaine dont ils ont besoin. Avec une année de recul, nous pouvons en mesurer les effets sur les enfants accueillis.

La plateforme, composée d'une coordinatrice et d'une psychologue viennent compléter les équipes en leur apportant un soutien en lien avec leurs missions attribuées et apportent une qualité certaine en terme d'accompagnement auprès des enfants.

CAPACITE D'ACCUEIL Places pérennes					
Nbr de places autorisées			10		
Nbr jours d'ouvertures			365		
TAUX D'OC	Nbr de jours				
Demandé		95%	3 468		
Accordé			0		
PRIX DE JOU	Nbr de jours				
Accordé			278,60		

CAPACITE D'ACCUEIL d'Urgence					
Nbr de places autorisées				2	
Nbr jours d'ouvertures				365	
TAUX D'OCC	Nbr de jours				
Demandé		85%	(621	
Accordé	•			0	

			EN JOURS							
MOIC	Usagers présent	TARIF AUTRE		REAL	SE	AC	CCORDE	I	ECARTS	
MOIS	s fin de mois	NB JOURS	2022	2023	CUMUL 2023	202	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2023	%
Janvier	10			323	323	348	348	-25	-25	93%
Février	10			311	634	314	662	-3	-28	96%
Mars	10		66	339	973	347	1 009	-8	-36	96%
Avril	10		120	332	1 305	336	1 345	-4	-40	97%
Mai	10		171	349	1 654	348	1 693	1	-39	98%
Juin	10		312	330	1 984	336	2 029	-6	-45	98%
Juillet	9		330	315	2 299	347	2 376	-32	-77	97%
Août	10		366	352	2 651	347	2 723	5	-72	97%
Septembre	10		321	313	2 964	335	3 058	-22	-94	97%
Octobre	10		339	336	3 300	347	3 405	-11	-105	97%
Novembre	10		319	320	3 620	335	3 740	-15	-120	97%
Décembre	10		339	325	3 945	348	4 088	-23	-143	97%



1.2 Personnel

Effectifs au 31/12

DIRECTION	3 ETP
ADMINISTRATION	1 ETP
EDUCATIF	11 ETP
SOIN	0.5 ETP
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	0 ETP
	15.5 ETP

Il y a un poste de coordinatrice vacants au 31/12, dans l'attente de l'ouverture de la troisième maison.

Au vu de la charge de travail et du rythme demandé au quotidien, le Dispositif a de nouveau été impacté par des fins de contrats ou arrêts maladie. Le poste de responsable permanent lieu de vie à la maison de St Priest en CDI, recruté au mois de novembre 2022 a quitté ses fonctions en septembre 2023. Un autre responsable a été embauché au mois d'octobre 2023. Plusieurs professionnels en CDD sont intervenus jusqu'à la rentrée, dans l'attente de stabiliser les équipes. A la fin de l'année 2023, cela tend à une certaine stabilisation et engagement des professionnels en poste actuellement.

Il reste 2 postes en CDI à pourvoir. 2 salariés se sont engagés sur des CDD longs.

Il y a eu 3 arrêts maladie longs, dont un accident du travail.

Analyse de la pratique

Pas de séances d'analyse de la pratique en 2023. Les équipes ont débuté celle-ci début 2024.

Formation Professionnelle

FORMATIONS REALISEES EN 2023						
Formation collective * ou Formation individuelle **	INTITULE DU STAGE (Diplômant ou non)	ORGANISME DE FORMATION				
Formation collective pour 8 permanents lieu de vie, la coordinatrice, la cheffe de service et psychologue	L'AUTISME	Sésame Autisme				



2. Faits Marquants & Qualité

2.1 Faits marquants

Cette année les équipes ont mutualisé plusieurs temps en commun, notamment les camps sur l'été 2023. Des rencontres les week-ends ont également eu lieu. Les enfants sont à chaque fois ravis et sont demandeurs de ces temps de partage. Fin juin, il y a eu la fête d'été du Dispositif sur la maison de Rillieux. Grands jeux en bois et barbecue étaient au programme pour une belle soirée tous ensemble. Des temps forts, qui participent à la cohésion d'équipe et à l'identité du Dispositif.

L'Assemblée Générale de l'association en juin, a permis de présenter et de faire connaître le Dispositif aux partenaires et aux professionnels d'ACOLEA.

Nous construisons, pas à pas les fondations de ce Dispositif. Un beau chantier encore à l'œuvre, avec plein de perspectives en vue sur l'année 2024.





2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats

L'ensemble des activités éducatives est porté par l'équipe de la plateforme : la coordinatrice et la psychologue.

Au niveau des actions éducatives au sein du Dispositif

Des ateliers thérapeutiques animés par la psychologue et la coordinatrice sur plusieurs séances : groupe de parole et groupe de médiations jeux.

Plusieurs actions collectives mutualisées ont eu lieu : fête de l'été du Dispositif, repas de fin d'année, sorties pendant les vacances.

Un artiste est venu à la maison de St Priest sur 5 séances, les samedis, pour réaliser une fresque murale avec les enfants et les professionnels.

Pendant les vacances de Pâques, ils sont partis visiter le Palais du facteur Cheval et en ont profité pour visiter la Drôme.

Durant l'été 2023, plusieurs camps ont été mis en place : camp à la mer et camp à la montagne et en Ardèche. Les enfants ont pu participer à diverses activités, comme, le canoé-kayak, escalade, randonnée, baignade etc...



Pendant l'année, a été mis en place plusieurs séjours sur des temps de week-end. A destination de 2 enfants et 2 professionnels, avec des objectifs éducatifs précis. Ceci en lien avec les projets personnalisés des enfants : 2 adolescents intéressés par l'Histoire ont pu se rendre au Luxembourg dans la ville de Schengen pour visiter le musée de la création de l'Union Européenne, ainsi qu'un musée galloromain ; un week-end « sportif » dans le Pilat.

Découverte des espaces historiques et culturels de la Métropole de Lyon (musée de la Confluence, musée gallo-romain de Fourvière, festival du nouvel an chinois, festival « tout le monde dehors » ...).

Au niveau du partenariat

Le projet avec le planning familial de Rillieux la Pape débuté en 2022, s'est poursuivi sur l'année 2023. Projet pour les enfants de plus de 11 ans du Dispositif. L'objectif est de leur apporter une première sensibilisation sur la sexualité (le consentement, la découverte de son corps, les relations amoureuses...). Ceci sur l'année scolaire, une fois tous les 2 mois.

Le planning familial de St Priest accompagne les enfants de façon individuelle lorsque cela est nécessaire.

Une institutrice à la retraite intervient pour du soutien scolaire et l'apprentissage de la lecture au sein du Dispositif, ainsi que des étudiants qui peuvent intervenir également sur du soutien scolaire.

Les enfants bénéficient des infrastructures de droits commun sur chaque territoire (médiathèque, CPEF, centres de loisirs, manifestations locales, clubs sportifs).

Il y a eu la mise en place d'un partenariat avec l'association AFEV qui s'engage contre les inégalités scolaires. Elle propose des séances régulières en Visio, sous forme de mentorat.

Le Centre Ressource Autiste du Vinatier est un lieu ressource pour les équipes.

Au niveau du soutien à la parentalité

Sur les 10 enfants accompagnés, 7 familles bénéficient d'un soutien à la parentalité sous forme de visite à domicile, d'appels téléphoniques réguliers, de points réguliers en collaboration avec l'ASE. Ces interventions sont assurées par la coordinatrice et certaines avec le soutien de la psychologue : proposition de médiation enfant/parents, préparation de repas équilibrés, accompagnements divers et variés pour ré assurer les parents dans leur posture parentale.

Une fratrie avec leur parent, a bénéficié d'un accompagnement soutenu par le biais de visites à domicile régulières tout au long de l'année 2023.

2.3 Expression et participation des usagers

Il n'y a pas eu de Conseil de la Vie Sociale à proprement parlé mais il y a eu des groupes d'expression avant chaque période de vacances scolaires en présence de la cheffe de service.

Les équipes animent également une fois par mois un groupe d'expression.



La coordinatrice mange une fois par mois sur les maisons et anime avec les professionnels présents une « réunion jeunes ». La cheffe de service participe à ces instances une fois par trimestre.

2.4 Incidents et actions de prévention et gestion des risques

En 2023, nous comptons 2 fiches incident pour l'ensemble du Dispositif, 10 en 2022. 1 fiche concerne des violences sur professionnels : agressions verbales, menaces physiques, intimidation, menace à l'arme blanche. 1 fiche concerne des violences entre enfants : violence physique et verbale.

Un incident a nécessité un dépôt de plainte d'un professionnel à l'encontre d'un jeune (menace à l'arme blanche). Cet incident a fait également office de l'envoi du formulaire unique de transmission d'évènements indésirables et des situations exceptionnels aux autorités administratives et judiciaires.

Sur la maison de St Priest : 2 fiches incidents. Actes de violence verbale et physique, menaces principalement commises par 2 jeunes.

Sur la maison de Rillieux : 0 fiche

Au niveau du traitement des incidents en interne :

L'ensemble des incidents ont été repris soit par le responsable permanent du lieu de vie, l'équipe et la cheffe de service selon les actes posés. Des mesures de réparations ont été faites par les jeunes, accompagnés par les professionnels. Les parents et travailleurs sociaux ont été informés à chaque fois.

2.5 Démarche qualité

Avancée de la démarche

Date d'autorisation	11 mars 2022
1 ^{ère} évaluation interne	/
1 ^{ère} évaluation externe	2 ^{er} trimestre 2024
2 ^{ème} évaluation interne	/
2 ^{ème} évaluation externe	/

L'année 2024 va être consacrée à l'écriture du projet du Dispositif. Chaque équipe a écrit le fonctionnement interne de leur maison (règles de vie). L'année 2024 va également être marquée par l'évaluation externe.



3. Parcours des personnes accompagnées

3.1 Admissions

3.1.1. Demandes d'admissions

DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Admissions réalisées	5	20		
Admissions non réalisées	3	26		
Dont refus du service	1	19		
Admissions en cours de traitement	0	0		
TOTAL DEMANDES D'ADMISSION	8	46		

Durant cette deuxième année de fonctionnement, nous avons reçu 22 demandes d'admission, places pérennes et Relais confondues. 5 ont été réalisés sur l'ensemble du Dispositif et nous en avons refusé 17.

3.1.2. Refus d'admission

Les principaux refus d'admission sont dus au manque de place. Il y a eu beaucoup de demandes. Quelques refus dus à la limite d'âge (14 ans ou plus) et des situations nécessitant du 1 pour 1 que le Dispositif ne peut assurer pour répondre au mieux aux besoins des enfants.

MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Pas de place	13	16		
Non adhésion du jeune	0	0		
Non adhésion de la famille	1	0		
En limite d'âge à l'admission	2	4		
Maintien d'une mixité de genre	0	0		
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune	1	4		
Demande ne correspondant pas à l'autorisation de				
l'établissement	0	0		
Autres	0	2		
TOTAL REFUS D'ADMISSION	17	26		

3.2 Usagers admis dans l'année

Au niveau des places pérennes : nous avons accueilli 2 jeunes filles de 11 et 13 ans.

Au niveau des places Relais : nous avons accueilli 2 garçons et 1 fille, âgés entre 5 et 10 ans.



3.2.1. Caractéristiques des usagers admis dans l'année

Sur les 2 enfants accueillies en place pérenne, les deux présentent des difficultés au niveau de la scolarité et bénéficient d'heures d'accompagnement avec une AESH. Une jeune fille a un TDAH et l'autre présente des troubles oppositionnels.

Sur les 3 enfants accueillis en Relais : 2 bénéficient d'une scolarité adaptée (présence AESH), avec très peu de temps scolaires.

Les difficultés liées à l'exercice de l'autorité parentale, les carences éducatives, bien que non majoritaires, sont présentes pour les enfants admis durant l'année 2023. Une n'a plus son papa (décédé).

Des enfants qui du fait de leurs fragilités, leurs besoins spécifiques, leurs troubles ne peuvent être accueillis en famille d'accueil ou dans des établissements de type MECS. Ils ont besoin d'un petit collectif et des adultes présents auprès d'eux quotidiennement et de façon permanente.

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des demandes	14,5	10.3%	
Pourcentage de filles dans les demandes	63%	26%	

CARACTERISTIQUES DES ADMISSIONS	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des admissions	7,0		
Pourcentage de filles dans les admissions	60%		

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - AUTORITE	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	5	100%		
Département Rhône	0	0%		
PJJ	0	0%		
Autre Département	0	0%		
TOTAL	5			

Age des usagers admis	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Moins de 3 ans	0	0		
3 - 6 ans	1	2		
6 - 10 ans	2	8		
10 - 14 ans	2	10		
14 - 16 ans	0	0		
16 - 18 ans	0	0		
18-21 ans	0	0		
TOTAL DES ADMISSIONS	5	20		



Nous avons accueilli des enfants âgés entre 6 et 10 ans, la tranche d'âge s'est rajeunie par rapport à l'année dernière. 2 jeunes filles âgées de 11 et 13 ans.

Les types de placement sont exclusivement des placements judiciaires confiés à l'ASE.

		% année		
TYPE DE MESURES - USAGERS ADMIS	Année N	N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	5	100%		
Placement administratif	0	0%		
Placement direct par le juge	0	0%		
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%		
Mesure pénale PJJ	0	0%		
Accueil d'urgence	0	0%		
Accueil de jour	0	0%		
Autre mesure	0	0%		
Aucune mesure	0	0%		
TOTAL	5			

TYPE DE MESURES - DEMANDES D'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	10	83%		
Placement administratif	1	8%		
Placement direct par le juge	0	0%		
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%		
Mesure pénale PJJ	0	0%		
Accueil d'urgence	0	0%		
Accueil de jour	0	0%		
Autre mesure	1	8%		
Aucune mesure	0	0%		
TOTAL	12			

3.2.2. Origine géographique

Le Dispositif a accueilli en 2023, principalement des enfants issus de la Métropole de Lyon. Une majorité sur le Territoire Ecully/Limonest/St Foy /Tassin, le Territoire Lyon $3^{\grave{e}me}$ /Lyon $6^{\grave{e}me}$ et le Territoire Lyon $5^{\grave{e}me}$ /Lyon $9^{\grave{e}me}$

PROVENANCE DES ADMISSIONS - AUTORITE		% année		
FINANCEUR	Année N	N	N-1	N-2
Métropole Lyon	5	100%	95%	
Département Rhône	0	0%	0%	
PJJ	0	0%	0%	
Autre Département	0	0%	5%	
TOTAL	5			

La plupart des enfants accueillis étaient en famille d'accueil, en MECS et en placement externalisé à domicile, avant d'arriver sur le Dispositif d'Accueil et de Relais.



		% année		
PROVENANCE DES ADMISSIONS - TERRITOIRE	Année N	N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	0%	
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	5%	
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	0	0%	15%	
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	1	33%	20%	
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	15%	
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	0	0%	0%	
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	1	33%	10%	
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	1	33%	5%	
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%	20%	
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%	5%	
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	0%	
Rhône T1 Beaujolais	0	0%	0%	
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	0%	
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0%	
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0%	
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	5%	
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0%	
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0%	
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0%	
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0%	
Métropole Méomie	0	0%	0%	
TOTAL	3		_	_

PROVENANCE DES ADMISSIONS - AUTORITE		% année		
FINANCEUR	Année N	N	N-1	N-2
Métropole Lyon	5	100%		
Département Rhône	0	0%		
PJJ	0	0%		
Autre Département	0	0%		
TOTAL	5			

		% année		
RESIDENCE AU MOMENT DE L'ADMISSION	Année N	N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEE	0	0%	15%	
Chez les parents avec SAEE	1	20%	0%	
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	0%	
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0%	
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale,)	0	0%	0%	



En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence,)	0	0%	0%	
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%	0%	
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance,)	4	80%	15%	
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif,)	0	0%	0%	
En établissement pénitentiaire	0	0%	0%	
Chez un assistant familial	0	0%	65%	
En établissement médico-social	0	0%	0%	
En établissement hospitalier	0	0%	0%	
En internat scolaire	0	0%	0%	
En hôtel	0	0%	0%	
Autre	0	0%	0%	
Inconnu	0	0%	0%	
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	0	0%	5%	
TOTAL	5			

3.2.3. Scolarité / Formation professionnelle

Tous les enfants accueillis sont scolarisés dans les écoles et collèges de secteurs. Certains ont peu de temps de scolarité au vu de leurs difficultés importantes.

		% année		
TYPE DE SCOLARITE-FORMATION A L'ADMISSION	Année N	N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0%	
Maternelle - Primaire - Collège	5	100%	60%	
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	1	0%	0%	
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	20%	
SEGPA Collège	0	0%	0%	
IME - IMPRO	0	0%	15%	
Lycée - Lycée prof	0	0%	0%	
Université	0	0%	0%	
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0%	
Apprentissage	0	0%	0%	
Salarié	0	0%	0%	
Déscolarisation	0	0%	0%	
Autres	0	0%	5%	
Серај	0	0%	0%	
En recherche d'emploi	0	0%	0%	
TOTAL	5			

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION/ Ensemble des demandes	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	IV-I	IN-2
Maternelle - Primaire - Collège	9	75%		
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	1	8%		



DITEP Maternelle - Primaire - Collège	1	8%	
SEGPA Collège	1	8%	
IME - IMPRO	0	0%	
Lycée - Lycée prof	0	0%	
Université	0	0%	
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	
Apprentissage	0	0%	
Salarié	0	0%	
Déscolarisation	0	0%	
Autres	0	0%	
Cepaj	0	0%	
En recherche d'emploi	0	0%	
TOTAL	12		

3.2.4. Les accueils Relais

Dans le projet initial, il y a une place dédiée à de l'accueil Relais dans chaque maison et depuis novembre 2023, il a été acté qu'il n'y aurait plus qu'une place sur la maison de Rillieux. Il s'agit d'enfants avec des profils complexes accueillis en famille d'accueil. Ils peuvent être accueillis sur des temps de week-end, de vacances mais aussi en semaine.

Cette année nous avons accueilli 3 enfants : 2 pour des accueils réguliers et 1 dans le cadre d'un séjour de répit.

Sur la maison de St Priest :

• Une jeune de 11 ans au mois d'août 2023 et 1 jeune de 14 ans.

Sur la maison de Rillieux :

- 1 enfant de 7 ans accueilli une fois par mois.
- 1 enfant de 5 ans accueilli 1 week-end tous les deux mois, quelques jours durant les vacances scolaires et 2 mercredis par mois.
- 1 jeune fille de 10 ans accueillie pendant 15 jours.

Plusieurs demandes de Relais d'enfant en situation de handicap qui nécessite pour certains du 1/1 ont été demandées. Quelques Relais sur les vacances scolaires. Les places Relais ne sont pas toutes pourvues et pourraient fonctionner de façon plus régulières.

Avantages et inconvénients des places Relais :

Les avantages :

- Les enfants accueillis sont intégrés et pour certains leur apporte un plus en terme de socialisation ;
- Relais construits plus appréciés que des Relais ponctuels.

Les inconvénients:

- Impact sur la dynamique de groupe ;
- Adaptation des professionnels aux problématiques des enfants (handicap) ;
- Problématique nécessitant pour certains du 1/1;
- Frustration des professionnels quant au suivi de l'accompagnement avec des durées d'accueil courts qui ne permet d'aller sur le fond ;



- Peu ou pas de continuité dans le lien, la relation entre l'enfant et les professionnel et l'enfant et les autres enfants.

3.3 Usagers suivis dans l'année

Au cours de l'année 2023, le Dispositif a suivi 18 enfants : 12 en place pérenne et 6 en place Relais.

3.3.1. Moyenne d'âge et durée du placement

La moyenne d'âge au 31/12 est de 10 ans et 9 mois :

- Sur les places pérennes, il n'y a eu 2 sorties ;
- Sur les places Relais : sur les 6 enfants admis, 3 enfants sont sortis au 31/12.

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	10,9	10,7	
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie	0,7	0,5	
Pourcentage de filles dans les accompagnements	38%	25%	

Age des usagers accompagnés	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Moins de 3 ans	0			
3 - 6 ans	1			
6 - 10 ans	7			
10 - 14 ans	10			
14 - 16 ans	0			
16 - 18 ans	0			
Plus de 18 ans	0			
TOTAL	18			

3.3.2. <u>Type de placement et présence des usagers au service (au 31/12 ou au moment du départ pour les sortis)</u>

L'ensemble des enfants suivis sur le Dispositif d'Accueil et de Relais sont confiés à l'ASE sous l'autorité judiciaire. Il y a un placement administratif.

Analyse de l'évolution de la présence des enfants au service

Nombre d'enfants accueillis en séquentiel (dorment hors établissement un ou plusieurs jours/semaine)	Nombre d'enfants hébergés en famille tous les weekends	Nombre d'enfants hébergés en famille une à trois fois par mois	Nombre d'enfants hébergés en famille uniquement durant des vacances	Nombre d'enfants sans droits d'hébergement familiaux, y compris vacances scolaires
3	1	6	0	2

Sur les 12 enfants accueillis sur les places pérennes, 2 bénéficient de 1 à 2 Visites Médiatisées ou Accompagnées par mois (visites parents, visite mère, visite père, visite fratrie). Les trajets sont assurés par les professionnels et la coordinatrice s'il y a besoin.



BESOINS - Droits de visite et d'hébergement	Année N	% année N	N-1	N-2
Usagers accompagnés sans hébergement ou uniquement en cas d'urgence	0	0%	0	
Usagers accompagnés en séquentiel (dort hors établissement 1 ou plusieurs jours/semaine	3	27%	1	
Usagers hébergés hors établissement tous les weekends	1	9%	0	
Usagers hébergés hors établissement 1 à 3 fois / mois	6	50%	5	
Usagers hébergés hors établissement uniquement en vacances	0	0%	0	
Usagers sans droits d'hébergement familiaux, y compris vacances scolaires	2	18%	4	
TOTAL	11		10	

	Année	%		
BESOINS - Visites médiatisées et accompagnées	N	année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers concernés	2		4	
Dont visites assurées partiellement par l'établissement	0			
Dont visites assurées totalement par l'établissement	2		4	

3.3.3. Origine géographique

La grande majorité des enfants accueillis habitent sur le territoire Lyon 7^{ème}/8^{ème}, Lyon 3^{ème}/6^{ème} ainsi que le territoire Ecully/St Foy/Tassin.

		% année		
PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - TERRITOIRE	Année N	N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	0	
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	1	6%	1	
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	3	17%	3	
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	2	11%	4	
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	2	11%	3	
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	1	6%	0	
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	3	17%	2	
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	1	6%	1	
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	4	22%	4	
Territoire MDM St Fons Vénissieux	1	6%	1	
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	0	
Rhône T1 Beaujolais	0	0%	0	
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	0	
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0	
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	1	
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	



PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	
Métropole Méomie	0	0%	0	
TOTAL	18		20	

3.3.4. Problématiques repérées dans l'année

• Scolarité et besoins spécifiques des usagers

Sur les 12 enfants accompagnés, 3 bénéficient d'une AVS, 2 jeunes sont en IME, 1 est en DITEP.

4 jeunes ont été exclus quelques jours de leur établissement scolaire pour de l'insolence et du manque de respect et 1, pour des faits de violence entre jeunes ou à l'encontre de professionnels.

BESOINS - Scolarité	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers bénéficiant d'un AVS	5	28%		
Nombre d'usagers suivis en commissions éducatives	2	11%		
Nombre d'usagers exclus au moins une fois dans l'année	4	22%		
Nombre de jours d'exclusion cumulés	39			
Nombre d'usagers concernés par des absences ou retards				
scolaires répétés	0	0%		

TYPE DE SCOLARITE AU 31/12	Année N	% année N	N-1	N-2
Age préscolaire	0	0%		
Maternelle - Primaire - Collège	14	67%		
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%		
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	3	14%		
SEGPA Collège	0	0%		
IME - IMPRO	3	14%		
Lycée - Lycée prof	0	0%		
Université	0	0%		
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%		
Apprentissage	0	0%		
Salarié	0	0%		
Déscolarisation	0	0%		
Autres	1	5%		
Cepaj	0	0%		
En recherche d'emploi	0	0%		
TOTAL	21			



Santé et soins médicaux

10 jeunes ont un dossier MDPH.

Tous les enfants ont vu au moins une fois dans l'année un médecin généraliste, un dentiste et un ophtalmologue pour certains. Les rendez-vous médicaux sont assurés par les professionnels parfois accompagnés des parents. 3 enfants ont des suivis réguliers auprès de psychologues en libéral et 15 ont été suivi ou sont encore suivi en CMP.

BESOINS -Santé et soins médicaux	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	8	44%	8	
Nombre d'usagers concernés par un suivi psychiatrique	0	0%	0	
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	323		154	
Dont généralistes	37		35	
Dont spécialistes	61		19	
Dont psychologues	225		100	
Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	1	6%	0	

• Conduites à risque

2 jeunes bénéficient d'un suivi diététique en lien avec leur surpoids : un jeune suivi par un pédiatre en lien avec l'IME et une enfant suivie par le REPOP.

Il y a eu peu de fugue. Celles-ci ont été traitées de suite en partenariat avec les commissariats des communes où sont implantées les maisons. Les deux jeunes concernés, retournent à chaque fois dans leur quartier ou au domicile de leurs parents.

Il y a eu quelques comportements hétéro-agressifs, contenus et repris à chaque fois avec le jeune, en équipe, avec l'appui et le soutien de la psychologue. 1 jeune a commis des actes de délinquance, traités à chaque fois avec le commissariat. Un dépôt de plainte de la part d'un professionnel a dû être déposée pour ce jeune là (menace au couteau).

		% année		
BESOINS - Conduites à risque	Année N	N	N-1	N-2
Nombre d'usagers ayant commis des actes délinquants dans				
l'année	1	6%	1	
Nombre d'usagers concernés par des conduites alimentaires à	2	11%	2	
risque	2	11/0	2	
Nombre d'usagers concernés par des addictions à des	0	0%	0	
substances psychoactives	J	070	0	
Nombre d'usagers concernés par une suspicion de prostitution	0	0%	0	
Nombre d'usagers concernés par une sexualisation précoce ou	0	0%	0	
des conduites sexuelles à risque	Ŭ	070	0	
Nombre d'usagers concernés par des comportements auto-	0	0%	0	
agressifs		070	0	
Nombre d'usagers concernés par des comportements hétéro-	4	22%	3	
agressifs	4	2270	3	
Nombre d'usagers concernés par des fugues récurrentes	3	17%	2	



Evaluation annuelle des projets personnalisés

Evaluation annuelle des projets personnalisés	Année N	N-1	N-2
Peu ou pas de critères de réussite du PP satisfaits	0		
Quelques critères minoritaires satisfaits	1		
Critères globalement satisfaits	8		
Ensemble des critères de réussite du PP satisfaits	0		
Pas d'objectifs et de critères de réussite suffisamment identifiés dans le PP	0		
TOTAL	9		

Tous les projets personnalisés ont été faits sur l'année 2023, en présence des parents, de l'enfant et des travailleurs sociaux. Exceptés 2, pour les deux jeunes arrivées en juillet et septembre 2023. Ils seront faits au début de l'année 2024. Ceux-ci animés par la coordinatrice ou cheffe de service et de la psychologue. Ceux-ci seront évalués au cours de l'année 2024.

La psychologue au sein du Dispositif d'Accueil et de Relais

L'activité de la psychologue est construite autour de 4 grands axes présenté ci-dessous :

Accompagnements psychologiques des enfants :

La psychologue de la maison a réalisé 107 entretiens cliniques individuels pour 9 jeunes durant l'année 2022 dont voici la répartition :

- 3 suivis réguliers (toutes les 2 semaines environ)
- 2 débuts de suivis (pas plus de 5 séances réalisées pour le moment)
- Tous les enfants (accueil pérenne sauf L) bénéficient de temps individuels ponctuels étalés sur l'année (jusqu'à 6 entretiens) et en fonction des besoins identifiés.
- ⇒ Sur les 11 jeunes reçus, tous sont d'abord reçus pour observation et orientation si nécessaire ; elle a accompagné 1 enfant en attente d'accès au droit commun (pédopsychiatrie-CMP) ; elle a accompagné 2 jeunes qui sollicitent et nécessitent un espace de parole adapté, de terrain et « hors l'espace de soin » repéré (ses temps sont co-construits avec les partenaires médicaux déjà instauré) elle en débute deux autres avec la même indication.

La psychologue a également effectué des groupes à médiations :

- 1 session (5 séances) de groupe de parole à médiations jeu à destinations des pré-adolescents pour traiter les questions liées à la puberté et à l'adolescence. Co-animé avec l'éducatrice coordinatrice.
- 1 session (4 séances) de groupe avec une médiation marionnette à destination des plus petits afin de mettre au travail la question de la mise en JE et les mouvements identitaires qui l'entoure.
- Elle a accompagné un travail de groupe avec le CPEF afin de traiter la question pubertaire et ses émergences
- 8 groupes « soirée », animés sur les lieux de vie et avec les PLV, pour mettre en jeu les dynamiques internes du fonctionnement groupal et les axes repérés en réunion. C'est aussi un moment privilégié d'observation du quotidien.

<u>Accompagnements cliniques et institutionnels :</u>

La psychologue réalise **ses missions institutionnelles** auprès de l'ensemble de l'équipe. Elle est présente en **réunion**, elle y anime les réflexions cliniques, de façon hebdomadaire (4h/semaine). Elle prend part à l'élaboration des questions cliniques qui traversent le dispositif et échange sur la coordination des soins avec la cheffe de service (1h30 toutes les 2 semaines environ). De plus, elle



propose des **temps individuels de réflexion clinique** avec les différents professionnels du dispositif en fonction des besoins nommés ou identifiés. (27 entretiens réalisés)

Elle participe aux divers autres réunions (cadres, plateforme, institutionnel) organisé ponctuellement (1 fois par trimestre environ)

Elle organise ponctuellement (sur les périodes de vacances) des **temps sur les lieux de vie** pour aller à la rencontre des enfants et des professionnels au plus près de la réalité du quotidien.

Coordination des soins et liens partenariaux :

Aussi, la psychologue effectue des temps d'échanges téléphoniques et participe à des réunions ainsi que des rencontres (48 sur 2023) dans les cadre de ses missions de coordination des soins psychiques et du travail de lien partenarial.

Participation au travail d'accompagnement à la parentalité :

La psychologue participe à la réflexion et à l'organisation des accompagnements à la parentalité avec les professionnels de la plateforme et en lien avec les partenaires concernés. Dans ce cadre des temps d'intervention en binôme (éducatrice coordinatrice et psychologue) peuvent s'organiser (VAD, accompagnement extérieur, entretien proposé dans les bureaux de la plateforme...).

Pistes d'amélioration psychologique :

- Parmi les enfants, 7 d'entre eux ont explicitement souhaité plus de temps accompagné par la psychologue (individuel et groupale) sans que cela ne soit possible du fait d'un temps de psychologue limité.
- Il serait intéressant de pouvoir proposer d'autres sessions de groupes à médiations. Ces temps permettent d'observer et de mettre au travail des problématiques adaptés aux besoins repéré et aussi parfois transversales aux différents lieux de vie.
- Les équipes éducatives sont en demande de temps supplémentaire d'échange, de réflexion et d'élaboration avec la psychologue concernant leur accompagnement éducatif.
- Commencer à penser des axes de formations qui peuvent s'organiser en interne du dispositif (conférence, participation à des café-débats, projection de films, lectures d'articles)
- Du temps supplémentaire d'observation du quotidien depuis les maisons est également sollicité par les permanents lieu de vie et la psychologue mais ne sont pour l'instant pas réalisable au vu du temps de travail limité de cette dernière.

3.3.5. Prises en charge particulières

Cette année 2 enfants ont bénéficié d'une prise en charge partagée octroyée par la DPPE. Un jeune avec un renfort éducatif sur la semaine et les week-ends et un autre jeune avec un renfort éducatif « permanent lieu de vie » sur les week-ends et une partie des vacances scolaires.

	Année N	N-1	N-2
Nombre de mineurs ayant bénéficié d'une PECP dans l'année	2	2	



3.4 Usagers sortis

2 jeunes sont sorties du Dispositif début juillet 2023, pour une durée moyenne d'une année et demie de prise en charge.

CARACTERISTIQUES DES USAGERS SORTIS	Année N	N-1	N-2
Nombre de sortis	2	0	

3.4.1. Motif de sortie

Restitutions		Exclusions ou orientation en établissement (collectif)	Majorité	Orientation en famille d'accueil	Déménagement et autres	
	2	0	0	0	0	

		% année		
MOTIF DE SORTIE	Année N	N	N-1	N-2
Fin de mesure et restitution ou maintien en famille	0	0%		
Fin de mesure - Majorité	0	0%		
Poursuite de la mesure : orientation en famille d'accueil	0	0%		
Poursuite de la mesure : exclusion ou orientation en autre établissement (collectif)	0	0%		
Accueil chez un tiers ou adoption	2	100%		
Déménagement et autres	0	0%		
TOTAL	2			

² jeunes sont rentrées chez un tiers digne de confiance. La coordinatrice dans le cadre du soutien à la parentalité a participé à l'évaluation du Tiers Digne de Confiance, en lien avec l'ASE.

3.4.2. Durée du placement et âge à la sortie

Une jeune accueillie 1 an et 5 mois. 11 ans et 4 mois lors de son départ. Une autre jeune accueillie 1 an et 4 mois. 11 ans et 8 mois à son départ.

		% année		
DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	Année N	N	N-1	N-2
Moins de 3 mois	0			
4 à 12 mois	0			
1 à 3 ans	2			
Plus de 3 ans	0		•	
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	1,31			

3.4.3. Situation d'hébergement à la sortie et situation scolaire

Les deux jeunes filles sont rentrées chez un tiers digne de confiance (tante paternelle et marraine) et sont scolarisées dans leur collège de secteur.



		% année		
SITUATION SCOLAIRE/PROFESSIONNELLE A LA SORTIE	Année N	N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%		
Maternelle - Primaire - Collège	2	100%		
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%		
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%		
SEGPA Collège	0	0%		
IME - IMPRO	0	0%		
Lycée - Lycée prof	0	0%		
Université	0	0%		
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%		
Apprentissage	0	0%		
Salarié	0	0%		
Déscolarisation	0	0%		
Autres	0	0%		
Серај	0	0%		
En recherche d'emploi	0	0%		
TOTAL	2			

4. Locaux et moyens matériels

La maison de St Priest et la maison de Rillieux sont récentes. Les travaux ont été faits avant les ouvertures des lieux de vie. L'aménagement et l'embellissement des extérieurs s'est fait durant l'année 2023 et sera fait de manière régulière afin de garantir un espace de vie confortable aux enfants.

L'ensemble du mobilier reste neuf même s'il a fallu renouveler certains meubles et investir dans d'autres.

Les maisons sont équipées d'ordinateurs et d'imprimantes pour les professionnels. Elles seront prochainement équipées aussi pour les enfants.

Chaque équipe possède 2 véhicules d'occasion : 1 voiture et 1 véhicule 7 places. Du fait de leur ancienneté, ils nécessitent un entretien et des réparations régulières afin d'assurer la sécurité des enfants et des professionnels. La flotte automobile a nécessité une vigilance particulière cette année. Un véhicule a dû être remplacé.







5. Perspectives 2024

L'année 2024, va être l'année de l'écriture du projet du Dispositif d'Accueil Relais. Celui-ci sera écrit en co-construction avec les équipes. L'objectif est de rendre encore plus visible l'identité du DAR auprès de nos partenaires et sur l'ensemble du territoire métropolitain. Ce travail va également nous permettre de nous donner un cap commun pour accompagner les enfants accueillis. Un travail important sera fait également sur la construction des fiches de poste de chaque professionnel, permettant ainsi d'être au plus près des missions de chacun.

L'ouverture de la troisième maison à Charly fait partie des perspectives de 2024 également, avec une ouverture prévue au mois de septembre.

Au niveau éducatif

Les équipes de St Priest et de Rillieux, avec les enfants, souhaitent installer un poulailler et un potager.

La coordinatrice, en lien avec les équipes, réfléchie à l'organisation d'un séjour à Paris pour l'ensemble des enfants du Dispositif. En effet, tous ont un attrait pour la Capitale et parlent beaucoup de la Tour Eiffel. Afin de financer, une partie de ce projet, la mise en place de chantier éducatif devrait avoir lieu.

Au niveau partenarial

L'objectif est de continuer les actions de partenariats mises en place cette année, comme le planning familial, les centres aérés, les dispositifs de droits commun... D'enrichir également nos relations partenariales sur l'ensemble de nos territoires.

Sensibilisation aux personnes porteurs de handicaps (partage d'un temps convivial autour d'une activité).

Au niveau des professionnels

Deux professionnels participent à la formation « être permanent lieu de vie » avec l'organisme OCELLIA depuis janvier 2024 et ceci jusqu'en décembre prochain. Une action de formation nécessaire et importante afin de professionnaliser des salariés qui ne sont pour la plupart pas issus du secteur et pour qu'ils puissent appréhender une fonction particulière, ainsi qu'un statut particulier.

Les partenaires, comme les DITEP et IME continuent à nous proposer des actions de formation sur l'autisme, les comportements problèmes...

Au niveau des Ressources Humaines

Après deux années de fonctionnement, nous avons obtenu des moyens éducatifs supplémentaires, avec notamment 1 poste de PLV supplémentaire afin de constituer des équipes de 4 professionnels. En effet, au vu des profils d'enfants accompagnés, de la charge de travail (72 heures consécutives minimum) au quotidien, ces postes en plus sont aujourd'hui nécessaires afin de répondre aux objectifs principaux du projet : permanence et continuité dans l'accompagnement des enfants dits en difficulté multiples. Les retours faits des professionnels lors des entretiens sur la charge de travail (épuisement, charge de travail importante, peu de repos, impact sur la vie personnelle et familiale...) sont des indicateurs que l'équipe de direction prend en compte. Des points de vigilance que nous avons, notamment sur la qualité de vie au travail et sur l'impact que cela peut avoir sur les enfants (turn-over important, fatigue des professionnels donc moins de disponibilité physique et psychique pour les enfants).





Fresque réalisée par les enfants de St Priest



Barbecue de fin d'année pour la fête du Dispositif